

## Editorial

### UN NOUVEAU TOIT POUR MADAME BOVARY ...

La question du logement est devenue, dans les grandes métropoles chinoises, un défi pour les familles et pour les autorités. Elle contribue à remettre en cause les solidarités intergénérationnelles et a engendré un accroissement des inégalités et un fort niveau d'endettement individuel. Une véritable bulle spéculative immobilière s'est constituée qui contribue à fragiliser l'économie chinoise car elle a été entretenue par un accès facile au crédit immobilier.

La politique du logement a été longtemps abandonnée au marché, ce qui a favorisé le dynamisme du secteur de la construction et son impact positif sur la croissance. Cette politique touche désormais ses limites. Elle induit en effet une incompréhension croissante de la population confrontée aux prix exorbitants des logements et à un marché insuffisant de la location.

Depuis le début de l'année 2015, l'augmentation des prix du logement a été exponentielle à Shanghai et à Shenzhen. Dans le même temps, les stocks de logements vides croissent dans les villes de petite et moyenne taille.

Face à cette situation, les autorités chinoises ont pris début 2016 différentes mesures visant à favoriser un assainissement du marché immobilier et un accès facilité au logement pour les catégories sociales les moins favorisées. L'Etat a décidé de subventionner l'acquisition de logements dans les villes de petite et moyenne taille par les travailleurs migrants. Les autorités locales et les investisseurs privés ont été encouragés à acquérir des logements pour les mettre sur le marché de la location. Mais ces différentes mesures se sont avérées inefficaces car le prix des logements reste trop élevé au regard des revenus des migrants, les collectivités locales sont déjà très endettées et le rendement du marché locatif est peu attractif pour les investisseurs.

Face à ce constat, de nombreuses municipalités confrontées à une surchauffe du marché immobilier ont pris des mesures de régulation. Les ménages possédant un logement ne peuvent en acquérir des supplémentaires. L'apport individuel requis pour l'achat d'un logement a été très nettement augmenté notamment pour les logements de standing et la priorité est donnée aux primo-acquéreurs. Pékin, Shanghai et Shenzhen ont été parmi les municipalités les plus proactives. Ces mesures auraient eu un impact dès la fin de l'année 2016. Le bureau national des statistiques et la commission de la

réforme de l'Etat a publié des données confirmant un ralentissement du volume et du prix des transactions. Mais beaucoup d'observateurs doutent de leur efficacité à moyen terme dans les grandes villes. En outre, les villes de second rang sont marquées par une grande mobilité des habitants qui encourage la spéculation.

Cette situation porte en germe de nombreuses tensions sociales. Les conséquences pour les jeunes générations et le modèle familial sont importantes : la possession du logement devient de plus en plus souvent une condition préalable à l'accès au mariage ; les jeunes générations ne peuvent plus envisager d'accueillir leurs ascendants sous leur toit, ce qui crée des problématiques majeures d'accueil des personnes âgées dépendantes du fait de la pénurie concomitante de structures d'accueil à plein temps. L'impact sur les comportements individuels est parfois délétère. Un des films chinois les plus populaires de 2016, « *Je ne suis pas Madame Bovary* » ( 我不是潘金莲 - *Wǒ Búshì Pān Jīnlián* ) retrace avec humour et réalisme le parcours d'une mère de famille qui a accepté de divorcer fictivement pour permettre à son ménage d'acquérir un second logement malgré la nouvelle réglementation. La rapidité des procédures de divorce favorise en effet un ajustement du statut marital aux opportunités offertes par le changement de réglementation. Les déconvenues de l'héroïne illustrent aux yeux des autorités chinoises les méfaits des pertes de repère morales engendrées par un marché non régulé. Du fait des insuffisances et des fragilités du système de protection sociale, le capital immobilier est en Chine encore plus qu'ailleurs prisé pour se protéger des incertitudes.



## « GEOPOLITIQUE DU MOUSTIQUE EN CHINE »

L'obtention par Madame le professeur TU Youyou du Prix Nobel de médecine 2015 a mis en valeur les efforts de la Chine pour lutter contre l'épidémie de paludisme. Cette récompense a fortement valorisé l'excellence scientifique chinoise appuyée sur la médecine traditionnelle.

Bien qu'elle soit désormais évitable et traitable, cette dernière continue d'avoir des conséquences très négatives dans le monde. Le rapport publié le 13 décembre 2016 par l'Organisation Mondiale de la Santé mentionne ainsi qu'en 2015 la transmission se poursuivait dans 91 pays avec 212 millions de cas et 429 000 décès. Mais, entre 2000 et 2015, 17 pays ont éliminé le paludisme dont six ont été certifiés « *Malaria free* » par l'Organisation Mondiale de la Santé.

En dépit des progrès sanitaires remarquables réalisés en Chine au cours des trente dernières années, l'épidémie n'est pas encore éradiquée. La Chine était gravement affectée dans les années 60 et 70. En 1970, on comptait encore 24 millions de cas. Les mesures prises ont progressivement porté leurs fruits dans les différentes provinces. Le programme national de contrôle du paludisme 2006-2015 a beaucoup amélioré la situation et permis une forte diminution de la morbidité.

En 2010, la Chine répond à l'appel du plan mondial lancé par l'OMS en 2008 et s'engage à éliminer le paludisme à l'horizon 2020. En mai 2010, un plan d'action décennal est publié avec l'objectif d'éradiquer l'épidémie en 2015 à l'exception des zones frontalières qui doivent atteindre cet objectif en 2020. En 2015, la Chine a été inscrite parmi les pays au stade de l'élimination du paludisme. Depuis 2012, aucun décès dû au paludisme n'a été relevé.

Le réseau national de surveillance mis en œuvre par le China CDC a en effet permis de renforcer le suivi de l'épidémie : 23 laboratoires provinciaux ont ainsi été établis. Ils ont permis d'établir le constat de la diminution des cas « locaux » en parallèle d'une augmentation des cas importés d'Afrique et d'Asie du sud est, notamment de Birmanie (16 % des cas).

Sur cette base, la Chine a publié un nouveau plan quinquennal (2016-2020) qui prévoit l'éradication complète de l'épidémie. La mise en œuvre de la stratégie « 1-3-7 » sera finalisée, les mesures seront renforcées dans les régions

ciblées, notamment dans le Yunnan et la région Linzhi du Xizang.

Mais le point le plus remarquable de cette nouvelle stratégie de lutte contre le paludisme est sa dimension internationale. L'éradication en Chine implique l'investissement de la Chine dans l'éradication dans les pays depuis lesquels les cas sont importés, notamment en Afrique et dans le delta du Mékong. La lutte contre le paludisme converge avec les objectifs de la diplomatie chinoise de renforcer son influence sur les nouvelles routes de la soie.

Ainsi, en décembre 2015, le président Xi Jinping s'est engagé à fournir gratuitement aux pays africains 5 millions de des boîtes de médicaments contre le paludisme. De même, en décembre 2016, Madame LI Bin s'est rendue au Cambodge pour renforcer la coopération dans le domaine des maladies infectieuses. Le Cambodge a ainsi déclaré 51 000 cas de paludisme en 2015 dont 10 décès.

Juste retour des choses puisque c'est à l'appel du leader vietnamien Hô Chi Minh que la République populaire de Chine avait soutenu les travaux de la jeune TU Youyou qui aboutirent en 1972 à la capture de la substance active de l'armoise annuelle, également utilisée au dix-neuvième siècle pour produire l'absinthe comme nous le rappelait début 2017 à Pékin l'académicien Erik ORSENNA.

A travers ce prix Nobel et sa nouvelle stratégie transfrontalière, la lutte contre le paludisme devient donc un des thèmes emblématique de l'affirmation d'une diplomatie sanitaire chinoise dans le monde.



## SANTÉ

### Les politiques de santé

**Le Plan *Healthy China 2030*, publié le 26 août 2016, vise à donner à la Chine un système de santé à la hauteur de son nouveau statut internationale**

Ce plan définit une stratégie de moyen terme destinée à renforcer le système de santé chinois. La stratégie nationale chinoise de santé vise à construire une nation en bonne santé à l'horizon 2030 et son slogan est « *la santé partout, la santé pour tous* ».

Le plan *Healthy China 2030* relaie les orientations annoncées par le président XI Jinping lors de la conférence nationale de santé tenue du 18 au 20 août 2016. Il prend acte du fait qu'en dépit des progrès obtenus au cours des dernières décennies, notamment depuis le lancement de la réforme en 2009, la Chine fait encore face à des difficultés importantes pour rendre son système de santé équitable et efficient. Ce plan entend favoriser une dynamique qui permettrait à la Chine son système de santé, ou à tout le moins certains de ses indicateurs caractéristiques, au niveau des pays développés. Il s'articule autour de six grands axes :

- La promotion d'un mode de vie sain ;
- L'optimisation des services de santé ;
- Le renforcement de la « sécurité sanitaire » (couverture santé et médicament) ;
- La santé environnementale et à la santé au travail ;
- Le développement des compétences de professionnels de santé ;
- Le rayonnement international de la Chine en favorisant l'émergence d'une industrie de santé diversifiée, de niveau mondial, reposant entre autres sur la promotion de la médecine traditionnelle

### Population, santé et développement

**La politique de l'enfant unique menée en Chine depuis le début des années 80 a eu un impact considérable sur la démographie de la population chinoise**

En dépit de l'assouplissement récent de la réglementation, ce phénomène est d'autant moins réversible que des facteurs sociologiques liés à l'enrichissement contrecarrent la volonté des autorités d'encourager la naissance d'un deuxième enfant.

La population des plus de 60 ans est de 14.3% à fin 2015. Elle serait de 34 % en 2050, représentant alors 487 millions de personnes contre 194 millions en 2012. La prévalence des maladies chroniques chez les seniors est élevée et explique notamment que l'espérance de vie en bonne santé soit significativement inférieure à celle des pays développés y compris dans les grandes villes (61 ans par exemple à Pékin).

**La population chinoise est de plus en plus affectée par les maladies chroniques en liaison avec l'urbanisation croissante, le vieillissement de la population, l'évolution des modes de vie et habitudes alimentaires, la dégradation de l'environnement**

300 millions de personnes auraient été diagnostiquées. Ces maladies comptent désormais pour 85% des 10.3 millions de morts par an et 70% des dépenses de santé. On prévoit un triplement du nombre annuel de décès d'ici à 2030. Or, 50 % de ces pathologies seraient évitables par des changements comportementaux (tabagisme, alcoolisme, nutrition, exercice physique...).

Les principales causes de mortalité ont nettement évolué depuis les années 1990. Les **tumeurs malignes** ont pris la première place (de 19 % à 27.1 %) devant les **maladies cardiovasculaires** (19 % à 23.4%).

**Cancer** : le taux de croissance annuel serait de l'ordre de 4 % : les cancers du poumon, de l'estomac, du foie, de l'œsophage et colorectaux ont la plus forte incidence. On recense 3.5 millions de nouveaux cas par an et 2.5 millions de décès (25 % du total mondial).

**Diabète et hypertension** : la prévalence du diabète aurait augmenté de 2.6 % à 9.7 % de 2002 à 2010 et l'hypertension chez les plus de 18 ans de 18.8 % à 22.8 %. 330 millions de personnes souffriraient d'hypertension en 2015.

**L'obésité** a fait des progrès considérables et touche désormais 12 % de la population avec le plus grand nombre de cas d'obésité sévère. De plus en plus de jeunes entre 5 et 18 ans sont concernés et on estime le nombre de cas à 48.5 millions à l'horizon 2025.

**Santé mentale** : une nouvelle loi a été adoptée en 2012 qui a permis des **progrès sensibles dans** la prise en charge des 100 millions de personnes qui souffrent de pathologies mentales dont 18 millions graves. 3 millions de personnes seraient désormais prises en charge à domicile.



## SANTÉ

### L'antibiorésistance

**Depuis le début des années 2000, la Chine a mis progressivement en place le cadre légal nécessaire à une meilleure utilisation des antibiotiques en santé humaine. Mais les plans d'action successifs n'ont pas encore donné de résultats probants et l'étendue réelle des résistances demeure incertaine.**

L'utilisation des antibiotiques reste par ailleurs insuffisamment encadrée en santé animale malgré les récents efforts pour promouvoir une approche décloisonnée, sur le modèle prôné par les organisations internationales (approche *One health*).

La récente publication d'un plan d'action national pour réduire les antibiorésistances 2016-2020 marque une prise de conscience de l'urgence de la situation et la volonté de la Chine de s'ériger en modèle international pour renforcer son influence sur la gouvernance de la santé mondiale. Le contrôle de la prescription des antibiotiques reste insuffisant.

La Chine demeure le plus gros consommateur mondial d'antibiotiques. Mais les antimicrobiens à large spectre sont trop systématiquement utilisés. La surveillance pharmaco-épidémiologique est déficiente en médecine vétérinaire.

Enfin, l'opinion publique est encore insuffisamment informée. Le Plan d'action 2016-2020 définit des objectifs à atteindre avant 2020 dans les domaines suivants : développement de nouveaux antimicrobiens, régulation des ventes avec prescription, surveillance et évaluation, diffusion de guides de procédures cliniques, contrôle de l'utilisation en médecine vétérinaire, formation et éducation. Le plan énumère de nombreuses mesures concrètes et détermine le rôle de chaque administration.

**Au cours des derniers mois, la Chine a pris des initiatives internationales et intégré la lutte contre les antibiorésistances parmi les thèmes phares du renforcement de son influence**

En septembre 2016, lors du sommet du G20 à Hangzhou, la Chine et le Royaume-Uni ont porté ce thème lors d'une session spécifique. La Chine a été particulièrement proactive pour que le sujet soit intégré dans la déclaration finale du fait de la menace que les antibiorésistances font peser sur la santé publique, la croissance et la stabilité économique mondiale.

Le thème devrait être développé par la présidence allemande en 2017. Le 21 septembre 2016, la Chine était également représentée par le directeur adjoint de la politique médicale de la Commission nationale de la Santé et du planning familial lors de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les résistances aux agents microbiens. Dans son intervention, il a souligné les efforts importants faits par

la Chine dans ce domaine et la récente publication d'un plan national 2016-2020.

L'action de la Chine s'inscrit complètement dans le cadre du Plan d'action mondial et ses 5 objectifs stratégiques définis par l'Organisation mondiale de la Santé en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et l'Organisation mondiale de la santé animale.

Pour la première fois, en novembre 2016, la semaine mondiale de sensibilisation à l'usage rationnel des antibiotiques organisées sous l'égide de l'OMS et de la FAO a été largement rayée dans les différentes provinces chinoises. Le récent rapport de la Banque mondiale sur le coût économique induit par les antibiorésistances a également rencontré un certain écho auprès des autorités chinoises qui entendent désormais promouvoir une croissance économique modérée et durable conformément aux principes du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

### Le tabagisme

**Le 11 novembre 2016, le Comité permanent de l'Assemblée populaire de la municipalité de Shanghai a approuvé une nouvelle réglementation sur le tabac selon laquelle l'interdiction de fumer s'étendra à tout espace public intérieur et à tout lieu de travail.**

Cette nouvelle régulation prendra effet à partir du 1er mars 2017. A la différence de la régulation sur le tabac adoptée en 2009 et qui a contraint les hôtels étoilés, restaurants, aéroports et gares à s'équiper d'espace pour fumeurs, la nouvelle régulation stipule que tout espace pour fumeurs installé à l'intérieur des lieux publics doit être supprimé.

En outre, selon la nouvelle régulation, la défense de fumer s'appliquera également dans les endroits fréquentés par des mineurs, y compris les écoles primaires, les jardins maternels, les instituts de formation, les hôpitaux pour enfants, les stades, les sites historiques, les arrêts de bus et les salles de spectacles.



## TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION

### Le marché du travail et de l'emploi

#### Les travailleurs de Chongqing protestent contre la vente d'usines Coca-Cola

A Chongqing, municipalité du Sud-ouest de la Chine, la décision de Coca-Cola China de céder son activité d'embouteillage à deux compagnies locales a donné lieu le 23 novembre 2016 à des manifestations rassemblant 500 employés craignant de perdre leur travail. Le mail que la Direction a envoyé le 22 novembre déclarant que les contrats de travail resteraient inchangés n'a pas produit l'effet escompté. L'inquiétude des employés s'intensifie d'autant plus que Coca-Cola China a déjà réduit le nombre des employés de 1000 à 800 cette année.

Ces pressions sur les filiales des compagnies étrangères sont monnaie courante et marquent une crainte diffuse que les multinationales étrangères ne ferment leurs usines chinoises.

### La formation professionnelle

#### Le Conseil des Affaires d'Etat a rendu publique la suppression de 114 certificats professionnels

Avec cette décision, 114 certificats professionnels, y compris le certificat de guide touristique provisoire, de détecteur de l'environnement océanique, de réparateur des chronomètres industriels et chimiques et d'emballer des produits métallurgiques, seront annulés.

Cette décision s'inscrit dans le cadre des efforts du Conseil des Affaires d'Etat qui, de juin 2014 à novembre 2016, a supprimé au total 433 certificats professionnels.

Selon Monsieur TANG Tao, vice-ministre des Ressources humaines et de la Sécurité sociale (MORHSS), il ne faut pas établir des seuils d'admission aux métiers qui ne demande pas la maîtrise des compétences spécialisées. Il a pris comme exemple les femmes de ménage à qui il est demandé d'être titulaire d'une qualification professionnelle, qui, selon lui, ne s'avère pas indispensable.

#### Le 28 octobre 2016, le Ministère de l'Education et le Ministère des Finances ont conjointement publié le Plan sur le développement des compétences des enseignants des écoles professionnelles.

Ce plan stipule que la formation des enseignants sera la priorité majeure des politiques publiques et que pour ce faire, la coopération entre les écoles professionnelles et les entreprises sera particulièrement soutenue.

Bien que le gouvernement central s'engage à accorder un soutien financier aux gouvernements locaux, ces derniers sont encouragés à établir un mécanisme à long terme afin

d'assurer la disponibilité de ressources fiscales pour la formation des enseignants.

Le Ministère de l'Education a souligné qu'un mécanisme d'évaluation et de stimulation sera mis en place pour favoriser la mise en œuvre du plan.



### Les travailleurs migrants

#### Shanghai et Pékin ont délivré leur permis de travail unifié pour travailleurs étrangers dans le cadre du nouveau programme pilote de visa.

L'Administration d'Etat pour les Affaires des experts étrangers a lancé en septembre 2016 un programme pilote pour fusionner deux types de permis de travail destinés respectivement aux travailleurs étrangers et aux experts étrangers.

En facilitant les procédures de demande de permis de travail, cette initiative a pour objectif affiché d'attirer vers la Chine davantage de ressources humaines étrangères de meilleure qualité pour soutenir le développement économique et social du pays. Dans le cadre du programme pilote de visa, les talents étrangers qui demandent un permis de travail n'ont plus besoin de soumettre des documents imprimés avant de venir en Chine, une demande en ligne suffit. 10 villes pilotes y compris Shanghai et Beijing, ont été choisies pour expérimenter cette nouvelle méthode.

Le 3 novembre 2016, le Bureau municipal des Ressources humaines et de la Sécurité sociale de Shanghai a délivré le premier permis de travail unifié à un expert français, Doyen de *Shanghai Jiaotong-Paris Tech Elite Institute of Technology*. Douze jours plus tard, l'Administration municipale pour les Affaires des experts étrangers de Beijing a accordé son premier permis de travail unifié à un Canadien travaillant dans une école internationale du district de Chaoyang.

## SOCIÉTÉ ET PROTECTION SOCIALE

### Les politiques de l'âge

#### Les maisons de retraite privées sont appréciées des personnes âgées de Pékin

En Chine, les personnes âgées vieillissent traditionnellement à domicile pour pouvoir rester avec leurs enfants. Néanmoins, avec les changements sociaux profonds qui sont en train de se produire dans le pays, cette possibilité s'amenuise.

Fin 2015, Pékin compte 2.2 millions de personnes âgées de 65 ans ou plus, soit à peu près 10.3% de la population totale.

Selon certains fonctionnaires civils, ce chiffre va probablement doubler d'ici 2020.



### Les mesures de protection des enfants

#### Le Ministère de la Sécurité publique a lancé la deuxième phase de mise en ligne de la plateforme d'alerte sur les disparitions d'enfant.

Le 16 novembre 2016, le Ministère de la Sécurité publique a lancé la deuxième phase de mise en ligne de la plateforme d'alerte sur les disparitions d'enfants. Cette plateforme permet aux agents de police de publier instantanément des informations sur les enfants disparus et de faire parvenir ces dernières aux médias et aux habitants des communautés où les enfants disparaissent. Selon le Ministère de la Sécurité publique, à partir du 11 mai 2016, date de mise en service de la plateforme, 286 alertes ont été publiées et 260 enfants ont été retrouvés.

### Social, population et développement

#### Le Conseil des Affaires d'Etat a publié le 7 décembre 2016 ses lignes directrices pour établir des jumelages entre les provinces de l'Est (Guangdong, Jiangsu, Shanghai...) et celles de l'Ouest (Guizhou, Qinghai, Tibet...)

Selon ces lignes directrices, les régions de l'Est doivent accorder un soutien financier à leurs homologues de l'Ouest qui, de leur côté, doivent renforcer la surveillance sur l'utilisation des fonds.

Pour assurer l'efficacité de la réduction de la pauvreté, une évaluation réciproque des régions sera mise en place. Ce mécanisme a pour but principal de favoriser l'apprentissage mutuel entre les donateurs. Des politiques préférentielles seront mises en œuvre afin d'encourager des entreprises, notamment celles à forte intensité du travail, à s'implanter dans des régions pauvres.

En même temps, le gouvernement envisage d'orienter vers l'Ouest davantage de ressources humaines de qualité dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la technologie et de la culture.

### La pauvreté, l'exclusion

#### Le Conseil des Affaires d'Etat chinois a publié un programme quinquennal pour éradiquer la pauvreté d'ici 2020.

Le 22 novembre 2016, la réunion exécutive du Conseil des Affaires d'Etat, présidée par le Premier ministre, Li Keqiang, a approuvé le Programme quinquennal pour la réduction de la pauvreté.

Ce programme est en ligne avec l'appel du Président chinois Monsieur Xi Jinping de sortir de la pauvreté 55.75 millions d'habitants chinois vivant toujours au-dessous du seuil de pauvreté (en Chine, ceux ayant un revenu annuel de moins de 2800 yuans, moins de 400€, sont considérés comme pauvres) d'ici 2020.

Dans le cadre de ce programme, de nombreux projets majeurs seront mis en place dans les régions frontalières, celles peuplées d'ethnies nationales ou caractérisées par un sous-développement économique. Les villages et les comités seront encouragés à développer l'industrie forestière, le tourisme et l'E-commerce qui permettent aux habitants des zones rurales de mieux gagner leur vie et de diversifier leurs sources de revenus.

En outre, des politiques préférentielles en matière de financement et d'utilisation de la terre seront adoptées pour pallier le déséquilibre de développement entre l'Est et l'Ouest du pays.

Images de Chine



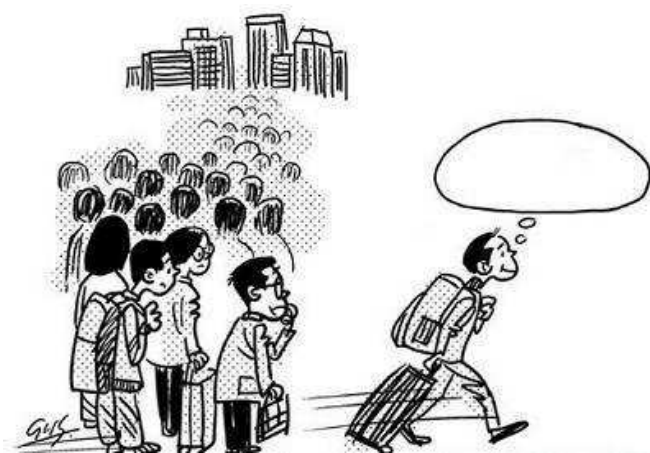
Inscription sur la pièce: « marge »

L'une des réformes médicales les plus importantes que la Chine va déclencher à une grande échelle cette année consiste à supprimer la majoration du coût de revient des médicaments. Cette mesure qui a débuté en 2009 sera généralisée à tous les hôpitaux publics. 60 à 70 milliards de yuans d'économies seront réalisées en faveur des patients. Avec la suppression de la marge bénéficiaire du pharmacien, les sources de revenus des hôpitaux se composeront désormais de subventions publiques et de charges de services médicaux.



Inscription: Loi contre la violence domestique

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi contre la violence domestique le 1er mars 2016, un an s'est déjà écoulé. Il a été constaté que l'effet de cette loi, unique en son genre dans le système juridique chinois, commence à se faire sentir. La sensibilisation à la protection des droits et intérêts légitimes des femmes et des enfants s'est renforcée. Néanmoins, les hommes peuvent aussi être victimes de violence domestique. Au début de l'année 2017, un homme habitant au District Fangshan de Beijing a intenté un procès contre sa femme. Le juge a donné une ordonnance restrictive pour garantir la sécurité du mari.



La Chine encourage plus que jamais les diplômés d'université à faire carrière dans des régions défavorisées. Cela s'inscrit dans les efforts du gouvernement chinois non seulement pour réduire la pauvreté, mais aussi pour aider les jeunes diplômés à trouver de l'emploi. Vu que les étudiants ont souvent peu d'expériences professionnelles, il est donc difficile pour eux de trouver un job satisfaisant dès qu'ils obtiennent leur diplôme. Pour inciter les diplômés à se consacrer au développement économique des régions paupérisées, des mesures préférentielles se sont mises en place, y compris l'élévation du niveau de subvention et l'augmentation d'opportunités de promotion professionnelles.



Inscription: augmentation du prix

Depuis octobre 2016, ont été mises en place dans plusieurs villes chinoises une série de mesures complètes y compris l'augmentation de l'apport individuel pour l'achat de second logement et l'interdiction d'achat de logements pour ceux n'ayant pas de registre familial local. Ces mesures visent notamment à contenir les spéculations sur le marché de l'immobilier et la surchauffe de ce dernier. Comme Monsieur Xi Jinping a très dit, les logements sont là pour remplir les besoins d'habitation et non pas de spéculation. Les mesures adoptées ont produit un effet positif à la stabilisation du marché de l'immobilier. En mars 2017, le nombre de logements vendus est le moins élevé pendant cinq ans consécutifs.

## Activité du CAS et Coopération

### Séminaire franco chinois Lutter contre le VIH et les hépatites (Kunming) - Décembre 2016



Le 1er décembre 2016 à Kunming, le premier Séminaire franco chinois sur la lutte contre le VIH et les hépatites s'est tenu à l'hôpital international Calmette. Organisé par le service santé et affaires sociales, ce séminaire a été ouvert par des allocutions de la directrice de la commission provinciale de la santé du Yunnan et du Conseiller santé et affaires sociales. Un panel d'experts venus de France, de Chine, du Cambodge, du Vietnam, de Thaïlande ont présenté les nouvelles stratégies de prévention, de dépistage et de traitement de ces pathologies. Les CHU de Nancy, de Limoges et l'AP-HP, partenaires du Yunnan, avaient envoyé des représentants.

### Visite de Madame la Ministre des affaires sociales et de la santé en Chine (Pékin/Wuhan/Xi'an) - février 2017

Du 28 février au 5 mars 2017, Madame la Ministre des affaires sociales et de la santé s'est rendue en Chine. Madame la Ministre a accompagné le Premier ministre à Pékin et Wuhan puis elle s'est rendue à Xi'an accompagné du Conseiller santé, affaires sociales et travail. A Pékin, elle a notamment signé une déclaration d'intention de coopération en matière de prise en charge des personnes âgées avec le Ministre des affaires civiles de la République populaire de Chine. A Wuhan, elle a participé à la cérémonie d'accréditation du laboratoire de haute sécurité biologique puis elle a visité l'hôpital Zhongnan où elle a rencontré les autorités sanitaires de la province du Hubei, la direction de l'hôpital et les représentants de la filière médicale francophone. Dans la ville de Xi'an (province du Shaanxi), Madame la Ministre des affaires sociales et de la santé a visité l'EHPAD ouvert par le groupe DomusVi dans l'hôpital de l'Union des travailleurs.



### Création d'un Centre de formation et de coopération en matière d'urgence sanitaire (Chongqing) – mars 2017



Le 27 mars 2017, à l'hôpital universitaire numéro 1 de Chongqing, un Centre sino-français de formation et de coopération en matière d'urgence sanitaire a été inauguré en présence de Monsieur l'Ambassadeur de France, des autorités de Chongqing, des représentants des Ministères chinois et français en charge de la santé et des représentants des CHU et Universités de Toulouse et de Strasbourg. La cérémonie d'inauguration a été précédée d'une réunion de travail pour confirmer le programme pédagogique 2017 du centre. Complémentaire du Centre de formation créé il y a dix ans à Pékin, ce second centre aura un périmètre plus large tant sur le plan thématique que géographique. Des experts français participeront à des séminaires de formation à destination des professionnels hospitaliers chinois, des centres de secours locaux et des personnels des autorités sanitaires. Ce centre est un fruit du Plan d'action en matière d'urgence sanitaire signé le 30 juin 2016 par le Directeur général de la santé avec son homologue chinois à l'occasion de la troisième session du Dialogue de haut niveau sur les échanges humains.





- Décembre**     **1 : Séminaire franco-chinois « Lutter ensemble contre le VIH et les hépatites »** à Kunming, co-organisé par le Service Santé et Affaires sociales de l’Ambassade de France en Chine et l’Hôpital international Calmette de Kunming;  
**17-21 : Mission du Groupe hospitalier du Havre** dans le Liaoning;  
**17-24 : Mission de la CNAF** (Caisse nationale des allocations familiales), de Buc-Ressources et de l’EHESP (école des hautes études en santé publique) à Pékin.
- Janvier**        **12 : Séminaire de formation sur les services aux personnes âgées en France** à Canton pour lancer le projet de partenariat entre le Consulat général, les entreprises françaises de la filière et la municipalité de Canton;  
**20 : Rencontre de Monsieur Erik ORSENNA et Monsieur CHEN Zhu** au sujet de la coopération avec l’Institut Pasteur, du deuxième forum culturel franco-chinois en septembre à Lyon et des enjeux liés à l’aménagement des grands fleuves.
- Février**        **28 février -2 mars : Visite de Madame la Ministre des affaires sociales et de la santé en Chine** (à Pékin, Xi’an et Wuhan).
- Mars**            **12-17 : Mission en liaison avec le DGOS** à Shenzhen, à Hongkong et à Taiyuan;  
**27 : Deuxième Séminaire franco-chinois sur l’urgence sanitaire** à Chongqing. Signature de la convention de création du Centre de formation à l’urgence sanitaire de Chongqing;  
**26-30 : Mission de la Direction générale de la santé et Santé publique France** à Chongqing et à Canton.

Bureau du Conseiller pour la santé, les affaires sociales et le travail  
 Ambassade de France en Chine  
 Adresse: 60 Tianzulu, Chaoyang District, Pékin 100600  
 Tél.: +86 10 8531 2452    Fax: +86 10 8531 2459  
 Responsable de la publication : Benoît SEVCIK  
 Rédaction : YAN Xin



Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Bureau du Conseiller pour les affaires sociales. Clause de non responsabilité : le Bureau du Conseiller pour les affaires sociales s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.